

L'action internationale des collectivités territoriales :

des politiques publiques en
recherche(s)



programme

4-5-6 décembre 2013
Colloque - Grenoble

Note de cadrage

Cités Unies France, Sciences Po Grenoble et l'Institut des Hautes Etudes sur l'Action Internationale des Villes et Gouvernements Locaux (IDHIL) ont décidé d'organiser en commun un colloque scientifique et international sur l'action internationale des collectivités territoriales.

Ce colloque s'inscrit dans la suite de celui organisé par CUF et le Centre de Recherche Politique de la Sorbonne (CRPS - Paris 1), à Paris en 2006 sur « le sens de la coopération décentralisée ». Il prendra en compte les différents travaux menés par l'IDHIL et notamment les conclusions des séminaires organisés depuis 2008 (exemples : séminaire de Barcelone sur la recherche en 2008 ; séminaire de Grenoble sur la participation citoyenne dans la coopération décentralisée en 2011 ; séminaire IDHIL/IEA de Nantes sur « AICL et territoire » en 2012 etc.).

Organisé à Sciences Po Grenoble, connu pour être pionnier dans les recherches sur les politiques publiques, le colloque aura pour thème « **l'action internationale des collectivités territoriales en tant que politique publique** ». La rencontre doit permettre à des chercheurs, universitaires, élus, techniciens, étudiants, doctorants... de partager et confronter leurs points de vue en mobilisant l'apport des sciences sociales sur ce qui apparaît comme une politique publique récemment conçue et mise en œuvre.

Les objectifs du colloque

S'appuyant sur l'histoire des jumelages et de la coopération décentralisée, les actions de coopération internationale des collectivités territoriales prennent une nouvelle forme, celle de « l'action internationale des collectivités territoriales » (AICT).

L'AICT est une politique publique exigeante qui a pour caractéristique d'être territorialisée (non sectorielle), participative (en direction de la société civile), partenariale (avec les collectivités étrangères du Nord et du Sud) ; elle fonctionne en réseau, se trouve en recherche de mutualisation et a un caractère communiquant avoué (en direction des partenaires et des populations).

Alors que toutes les politiques publiques se nourrissent depuis longtemps de recherches en sciences sociales, l'AICT n'en est qu'à ses débuts dans ce domaine.

Ce colloque a pour objectifs de :

- Dresser un état des recherches et débats des sciences sociales sur l'AICT ;
- Faire progresser les recherches en sciences sociales sur l'AICT et poursuivre le travail de prise en compte de l'AICT par les chercheurs ;

Mercredi 4 décembre

13h30-19h00 - Siège du conseil général de l'Isère

- Constituer un corpus scientifique pour alimenter les formations en direction des élus et des administrateurs ;
- Participer à la structuration d'un discours politique sur l'AICT pour renforcer la légitimité des politiques internationales des collectivités locales.

La méthode du colloque

- Un colloque multi-acteurs. Les chercheurs ont la parole, mais dialoguent avec les praticiens. Les recherches menées déploient les méthodes des sciences sociales, tout en prétendant constituer des guides pour l'action.
- Un colloque interdisciplinaire et comparatiste. Il s'agit de confronter les différentes conceptions de l'action internationale des collectivités territoriales en revenant à ce qui différencie à travers le monde les formes d'Etat et les institutions politiques et administratives.
- Ce colloque s'adresse principalement aux acteurs de l'AICT (élus locaux, agents de collectivités locales, associations, entreprises, représentants des Etats engagés collectivités territoriales, ainsi qu'au monde de la recherche) en favorisant un dialogue entre les différentes sphères.

12h30 Accueil des participants

13h30 Ouverture du colloque

- **Christine Crifo**, vice présidente en charge de la coopération décentralisée, conseil général de l'Isère ;
- **Jean-Michel Detroyat**, conseiller municipal délégué en charge de la coopération décentralisée, ville de Grenoble ;
- Un représentant de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole ;
- **Louis-Jacques Vaillant**, conseiller de la directrice générale, Agence Française de Développement.

Animation par les organisateurs

14h30 Table ronde introductive : l'AICT, un choix ou une nécessité ?



A l'heure de la globalisation, l'action internationale des collectivités territoriales apparaît comme l'un des instruments du renforcement de la décentralisation et des territoires. Il s'agit alors de se demander quels sont les intérêts du développement d'une diplomatie des territoires et comment celle-ci peut s'articuler avec les intérêts de la collectivité avec une attention particulière aux phénomènes de diasporas d'une part et à l'importance du rayonnement (influence) et de l'attractivité des territoires d'autre part.

Il conviendra dans un premier temps d'établir les enjeux de la coopération internationale des territoires, puis de définir la place de l'action internationale des collectivités territoriales dans les politiques territoriales.

Ainsi, la table ronde cherchera avant tout à mettre l'accent sur la prise de décision politique qui

mène à l'engagement de la collectivité à l'international et à la naissance (ou la poursuite) d'une politique de « coopération décentralisée » : Pourquoi l'AICT est elle aujourd'hui, sans être une compétence obligatoire des collectivités, un passage obligé pour une collectivité de grande taille, taille moyenne, et parfois même de petite taille ? Qui décide de l'engagement (élu, technicien l'association, le citoyen, les collectivités partenaires...) ? A quelles fins ? Comment choisit on les thèmes et les zones de coopération ? Quels débats, s'il y en a, voit on émerger sur la façon de « faire de l'international » ? A quelles divisions renvoient ces débats ?

Pourquoi, si l'AICT est souvent remise en question, les collectivités maintiennent-elles leurs coopérations ? L'action internationale des collectivités territoriales serait elle devenue indispensable aux collectivités ?

Cette table ronde se présente comme une séance introductive au colloque.

En donnant la parole aux élus et praticiens des collectivités territoriales, la séance pose les problématiques qui seront ensuite développées dans les tables rondes.

Intervenants

Animateur : **Bertrand Gallet**, directeur général de Cités Unies France

- Etienne Butzbach, maire de Belfort ;
- Marie-Hélène Chambrin, docteur en sociologie ; praticienne de la coopération décentralisée ;
- Jean-Jacques Gleizal, président de l'IDHIL ;
- Denis Schultz, directeur de l'IRCOD.

Discutante : **Marina Guseva**, consultante, Eneis conseil

16h30 Pause café

17h00 1^{ère} table ronde : genèse de l'AICT



Analyser et mieux comprendre les conditions historiquement construites d'émergence de la politique d'Action Internationale des Collectivités Territoriales telle qu'elle s'impose aujourd'hui, notamment dans les formulations du rapport Laignel du 23 janvier 2013, aux praticiens tout

autant qu'à la recherche. Assiste-t-on à la naissance d'un nouveau référentiel, alliant solidarité et intérêt local bien compris, conjuguant rayonnement et attractivité ?

On propose, dans ce moment de la réflexion, d'établir la généalogie de l'AICT dans un contexte de profonde transformation des équilibres internationaux et de crise économique, financière, sociale et politique de la globalisation. Il s'agit de faire apparaître les continuités tout autant que les discontinuités, les jeux d'acteurs multiples dans différents contextes nationaux aussi bien qu'au plan international, qui vont contribuer à imposer, depuis le début du XXe siècle, des pratiques discursives prétendant rendre compte de l'engagement international des gouvernements locaux comme « internationalisme municipal, Municipal International Cooperation, jumelages, diplomatie citoyenne, municipal foreign policy, protodiplomatie, sistercity, city-to-city cooperation, coopération décentralisée, diplomatie des villes et ... Action Internationale des Collectivités Territoriales ». Cela implique aussi de revisiter l'histoire complexe de la relation entre décentralisation, territorialisation de l'action publique d'une part, et action extérieure des collectivités territoriales ainsi que leur mode de légitimation réciproque, d'autre part, posant inlassablement la question de la reconnaissance internationale d'une « science communale ». Enfin, dans une perspective comparative, la séance vise à faire un état des lieux et une mise en perspective historique des travaux et des questionnements en science sociale sur l'Action Internationale des Collectivités Territoriales et donc de sa construction comme objet de recherche.

Intervenants

Animateur : **Bertrand Gallet**, directeur général de Cités Unies France

- Nick Clarke, maître de conférences en géographie, Université de Southampton, « The international partnerships of British local authorities : Origins and development » ;
- Abdelkader Djeflat, directeur du Master IPC, Université de Lille 2 : « La construction de la dimension économique dans coopération décentralisée » ;
- Nicolas Maisetti, docteur en sciences politiques : « Marseille : socio-histoire d'une ville monde » ;
- Renaud Payre, professeur de science politique, ENS Lyon – Sciences Po Lyon ; directeur du laboratoire de recherche Triangle : « Une science communale ? » ;
- Yves Viltard, maître de conférences en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : « Penser l'AICT, constructions discursives politiques et savantes d'une pratique. » ;
- Antoine Vion, maître de conférences, Université d'Aix-Marseille : « Naissance de la fédération des villes jumelées : Cités Unies dans le contexte de la décolonisation (1956 – 1976) » ;

Discutant : **François Pacquement**, chargé de mission « Réflexion stratégique et Histoire », Agence Française de Développement .

19h00 Cocktail offert par le conseil général de l'Isère

Jeudi 5 décembre

9h30-12h00 - Sciences Po Grenoble

9h00 Accueil des participants

9h30 Ouverture de la journée

- **Jean-Charles Froment**, directeur de Sciences Po Grenoble ;
- **Bernard Soulage**, vice-président délégué à l'Europe et aux relations internationales, conseil régional Rhône Alpes ;
- **Jean-Michel Despax**, délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales, secrétaire général de la commission nationale de la coopération décentralisée, ministère des Affaires étrangères.

10h00 2^{ème} table ronde : les collectivités territoriales dans la gouvernance internationale

SCIENCES PO
Grenoble

Le questionnement qui se posait il y a une vingtaine d'années sur le statut d'acteur international des collectivités territoriales doit aujourd'hui être dépassé. Deux décennies de coopération décentralisée ont montré la capacité des collectivités territoriales à se positionner comme des acteurs qui comptent - et qui durent - dans les relations inter- et transnationales. Cette institutionnalisation de l'action internationale des collectivités territoriales, l'essor de la diplomatie des villes, et les changements d'échelle de l'action locale/internationale qui les ont accompagnés soulèvent de nouvelles interrogations : comment analyser sociologiquement des phénomènes comme les réseaux internationaux de villes et de collectivités territoriales ? Quelles pratiques recourent aujourd'hui les politiques internationales des grandes métropoles ? Comment se nouent les relations entre les collectivités territoriales, leurs associations et les grandes organisations multilatérales et l'Union européenne, et pour quels effets ? En un mot, quel rôle jouent les collectivités territoriales dans la gouvernance internationale aujourd'hui ? On l'aura compris, cet atelier vise à porter un nouveau regard sur l'action internationale des collectivités territoriales, mêlant analyse sociologique de l'action publique (locale/internationale) et théorie des relations internationales.

Intervenants

Animateur : **Raul Magni Berton**, professeur de science politique, Sciences Po Grenoble

- **Franck Petiteville**, professeur de science politique, Sciences Po Grenoble : « Les villes globales dans les relations internationales » ;
- **Yves Viltard**, maître de conférences en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : « La légitimation de l'action internationale des collectivités locales » ;
- **Renaud Payre**, professeur de science politique, ENS Lyon – Sciences Po Lyon ; directeur du laboratoire de recherche Triangle : « Les stratégies d'internationalisation des villes : le cas de Lyon » ;
- **Charlotte Halpern**, docteur en sciences politiques, Centre européen de Sciences Po Paris : « L'union européenne et l'action internationale des collectivités locales : le cas du programme INTERREG ».

Discutante : **Mary Gely**, doctorante PACTE – Territoires – Ecole doctorale de Grenoble, ARRI-COD et chargée de mission conseil général de l'Isère.

12h00 Déjeuner libre

14h00 3^{ème} table ronde : droit et institutions de l'AICT, éléments de comparatisme



Le droit ne permet de cerner que très partiellement et imparfaitement la réalité de l'action internationale des collectivités territoriales, en consacrant une catégorie juridique dont l'unité elle-même peut être contestée. Il apparaît que le droit semble vouloir à tout niveau (européen et étatique) enserrer la coopération décentralisée dans des cadres contraignants. Pourquoi ? Est-ce pertinent ? Ne faut-il pas le regretter ? Ainsi, au niveau européen, en passant de la seule convention de Madrid à des dispositifs juridiques beaucoup plus précis, n'a-t-on pas enlevé toute liberté, étouffé toute velléité d'initiative, ôté toute possibilité d'innovation aux collectivités en matière de coopération décentralisée ? Si cela peut se concevoir en matière de coopération transfrontalière au nom de la sécurité juridique, n'est-ce pas regrettable en matière de coopération décentralisée ? L'action internationale des villes et gouvernements locaux est une réalité que le droit ne traduit

et encadre que partiellement. Les acteurs – collectivités territoriales, Etat et autres – donnent en effet corps à cette notion, en l'interprétant naturellement dans un sens qu'ils estiment leur être favorable. Ainsi, le mythe juridique et politique d'une égalité entre collectivités décentralisées semble largement entretenu par le concept de coopération décentralisée. Or, l'inégalité est une réalité en la matière, qu'une étude de droit comparée ne peut que mettre en évidence, en s'attardant notamment sur une présentation des outils et pratiques juridiques en vigueur en Amérique latine et en Afrique subsaharienne.

Intervenants

Animateurs : **Bénédicte Fischer**, maître de conférences, Université Grenoble-Alpes et **Nicolas Kada**, professeur et directeur du CERDHAP, Université Grenoble-Alpes

- **Pierre-Yves Chicot**, maître de conférences HDR, Université Antilles – Guyane : « Action extérieure des collectivités d'outre-mer : entre droit dérogatoire et droit commun »
- **Jacques Fialaire**, professeur de droit public, Université de Nantes ; co-directeur du GRALE (Groupement de Recherches sur les Administrations Locales en Europe) : « Peut-on encadrer juridiquement l'action internationale des collectivités locales ? » ;
- **Jean-Pierre Jacob**, professeur en anthropologie et sociologie du développement, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Genève : « L'invention de la territorialité dans les communes ouest-africaines » ;
- **Falilou Mbacke Cisse**, expert indépendant en décentralisation, développement territorial et gouvernance ; membre fondateur de l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA) : « Analyse transversale de l'action internationale des collectivités territoriales du Mali, du Burkina Faso et du Sénégal : quelle ingénierie institutionnelle pour une approche territoire véritable ? » ;
- **Jamil Sayah**, maître de conférences, Université de Grenoble-Alpes : « Action extérieure des collectivités et transition démocratique : l'exemple des printemps arabes ».

Discutante : **Elisabeth Dau**, responsable de programme, Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG)

16h00 Pause café

16h30 4^{ème} table ronde : politiques publiques, des référentiels en reconstruction



La table ronde 5 est l'occasion d'articuler les résultats présentés dans les tables rondes 2, 3 et 4. En effet, évoquer l'AICT sous l'angle des politiques publiques nécessite de mettre en équation trois variables :

- des sentiers de dépendance plutôt nationaux (la façon dont cette thématique a été historiquement balisée et énoncée dans chaque champ institutionnel et politique national – cf. la généalogie des pratiques discursives sur un siècle, y compris au sein des sciences sociales pour présenter l'AICT comme un objet de recherche).
- des jeux d'acteurs profondément et structurellement internationalisés (avec les organisations internationales, la diplomatie des villes, les politiques des grandes métropoles, l'eupéanisation des politiques publiques...)
- des normes mises en difficultés d'application sur leurs finalités (avec la profusion de dispositifs juridiques qui spécialisent et contraignent le droit loin des enjeux sociétaux d'égalité et de solidarité).

Il sera demandé aux animateurs et présidents des trois tables rondes précédentes de témoigner sur cette grille de lecture croisée. La table ronde permettrait d'aborder la question des nouveaux référentiels de la coopération décentralisée en esquissant une transition avec la dernière table ronde sur l'évaluation et sur les impacts de cette « action publique locale-globale » émergente.

Intervenants

Animateur : **Alain Faure**, directeur de Recherche au CNRS en Science Politique

- **Bénédicte Fischer**, maître de conférences en droit public, Université Grenoble-Alpes ;
- **Jean-Jacques Gleizal**, président de l'IDHIL ;
- **Franck Petiteville**, professeur de science politique à Sciences Po Grenoble : « Les villes globales dans les relations internationales » ;
- **Yves Viltard**, maître de conférences en science politique ; Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Discutante : **Anne Sénémaud**, consultante en coopération décentralisée

18h30 Présentation de la Maison de l'International puis cocktail dînatoire offert par la ville de Grenoble à la Maison de l'International

Vendredi 6 décembre

9h00-13h15 - Sciences Po Grenoble

8h30 **Accueil des participants**

9h00 **5^{ème} table ronde : l'impact et la question de l'évaluation**

ARRICOD

La table-ronde s'organisera en deux temps, en débattant d'une part de la problématique du réel impact de l'AICT, et d'autre part, en construisant un regard critique sur l'évaluation. La conclusion de la table-ronde se donnera l'ambition d'offrir une ouverture au colloque, en s'efforçant de comprendre ce que l'AICT a induit comme changements ici et là-bas, en matière sociologique, économique et politique.

Ces dernières années, l'AICT s'est renouvelée autour de la notion d'intérêt local et comme outil d'animation et de développement des territoires. À l'heure des contraintes budgétaires, les collectivités territoriales réinterrogent donc la spécificité et le sens de leur action internationale. Cette évolution coïncide avec la nécessité de penser l'internationalisation de nos territoires.

Les impacts positifs de l'action internationale pour les territoires et la réciprocité sont des notions acquises sur le plan idéologique, mais qui peinent encore à prendre corps dans la réalité. Il s'agira d'identifier les raisons de ces blocages et de les expliquer afin de formuler les conditions préalables de cet impact. Parmi celles-ci figure en premier lieu la vision portée par les décideurs politiques et administratifs sur l'action internationale. Est-elle perçue comme un véritable outil de management, de valorisation des métiers et de vocations internes ? Comme un instrument pour la réflexion et l'enrichissement de l'action publique locale et nationale ?

La question de l'impact permet de réinterroger l'intérêt des différentes parties : quel fut l'intérêt pour nos politiques d'aller coopérer avec celles des autres ? Qu'est ce que cela «rapporte» ? Quel impact sur les politiques sectorielles nationales et locales, en France, comme dans les pays partenaires ? De la nature de la relation partenariale dépendra également le niveau de ces impacts : les actions menées relèvent-elles uniquement d'une dimension d'aide unilatérale ? Les enjeux des deux territoires sont-ils pris en compte dans le montage des projets ? Quelles sont les modalités d'une véritable co-construction d'actions porteuses d'impacts positifs pour les deux parties ?

Ne convient-il pas de déconstruire l'idée de réciprocité pour envisager le partenariat sous l'angle de l'interdépendance des territoires ?

Au-delà des bonnes intentions, l'impact est-il réel ? Comment l'évaluer ?

Intervenants

Animatrice : **Rose-Marie Di Donato**, directrice du GIP RESACOOOP

- **Marie-Hélène Chambrin**, docteur en sociologie ; praticienne de la coopération décentralisée : « L'oasis de Figuig (Maroc) confrontée à la coopération décentralisée - 13 ans après » ;
- **Elise Garcia**, doctorante MRTE, Université de Cergy-Pontoise ; ARRICOD : « De l'aide au développement au « retour sur investissement » : analyse critique des différenciations géographiques des stratégies d'AICT » ;
- **Mary Gely**, doctorante PACTE-Territoires, Ecole doctorale de Grenoble ; ARRICOD ; conseil général de l'Isère : « L'action internationale : entre défis et opportunités pour les collectivités territoriales françaises » ;
- **Jean-Pierre Male**, expert en AICT et coopération décentralisée ; ex-directeur de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée UE-AL ; directeur du cabinet d'études ESTUDIS ; appui technique au projet AL-Las : « L'impact de l'AICT : entre l'imaginaire, la construction et la mesure » ;
- **Véronique Moreira**, vice-présidente du conseil régional Rhône-Alpes déléguée à la coopération solidaire : « L'action internationale des collectivités a-t-elle un vrai impact dans la poursuite des OMD ? Joue-t-elle un vrai rôle géopolitique ? ».

Discutant : **Guillermo Uribe**, enseignant-chercheur, Université Grenoble-Alpes

10h45 **Pause**

11h15 **L'évaluation en critique**

Qu'elle soit vue comme politique publique à part entière ou comme une composante des politiques publiques sectorielles au niveau local, il est de plus en plus fréquent que l'action internationale des collectivités territoriales fasse l'objet d'évaluations. Évaluations a priori ou a posteriori de projets annuels ou pluriannuels, évaluations des partenariats lors des renouvellements de conventions de coopération, évaluations à mi-mandat ou à la fin du mandat de l'action internationale de la collectivité... toutes ces démarches semblent prouver que l'AICT se professionnalise, se pense dans la durée, évolue. En France, elle est encouragée par des cofinanceurs (dont le ministère des Affaires étrangères), accompagnée par des dispositifs adaptés, fait l'objet de colloques et publications spécifiques. On met en exergue qu'elle sert à rendre compte aux citoyens/électeurs/contri-

buables, qu'elle doit être le fruit d'une volonté politique, qu'elle doit prendre en considération la diversité des partenaires, qu'elle peut apporter des recommandations et propositions concrètes en termes de possibilité d'action et de changement.

Mais qu'évalue-t-on vraiment ? Sur quels critères se base-t-on ? Ces critères sont-ils pertinents et permettent-ils de refléter les vrais impacts de l'AICT ? Peut-on évaluer, au-delà des projets et des politiques, les réels changements induits par l'AICT sur le long terme ici et là-bas ? On a, pour les 50 ans de célébration du Traité de l'Élysée, évoqué que les jumelages franco-allemands avaient contribué à construire une Europe de la paix. Comment reconnaître scientifiquement cette évolution ? Comment comprendre ce que l'AICT a apporté en matière de « valeurs » et de « modèles de développement » ? En d'autres termes, comment évaluer le « sens que l'on produit » ?

Intervenants

Animateur : **Eric Recoura**, directeur des relations internationales de la ville de Grenoble, vice président de l'ARRICOD

« Retour critique sur une expérience d'évaluation en coopération décentralisée » avec :

- **Henri Bertholet**, maire adjoint délégué aux relations extérieures et prospective supra-communale, ville de Romans sur Isère ;
- **Christophe Mestre**, chargé de mission et enseignant, CIEDEL ;
- **Frédéric Deshayes**, responsable Mission des Affaires Européennes et Internationales de la ville de Romans, ARRICOD ;
- **Ali Akrouf**, coordinateur de projets de coopération Romans-El Jem, El Jem ;
- **Mustapha El Moutaouakil**, président de la commune de Taroudannt (sous réserve) ;
- **Fleur Ferry**, responsable coopération décentralisée, conseil général de Seine Maritime ; ARRICOD : « L'évaluation, facteur de changement » ;
- **Bruno De Reviere**, chargé de mission, F3E : « Des approches innovantes d'évaluation pour réinterroger le sens et l'impact de l'AICT » ;

Discutant : **Philippe Warin**, directeur de recherche CNR, Laboratoire PACTE / Observatoire ODENORE Grenoble.

13h00 Conclusions

- **Jean-Jacques Gleizal**, Président de l'IDHIL.

Les organisateurs



Cités Unies France

Cités Unies France fédère depuis 1975 les collectivités territoriales qui ont une action internationale. Association regroupant des élus de tous partis politiques, elle est l'inspiratrice des lois et des règlements qui ont fait de l'action internationale une compétence à part entière des collectivités.

C'est à la fois une fédération d'élus locaux, le partenaire conventionné du ministère des Affaires étrangères pour la coopération décentralisée et l'animateur par thèmes et par pays de cette coopération. C'est aussi la partie française de l'organisation mondiale des pouvoirs locaux : Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) dont le siège est à Barcelone et dont le président est le maire d'Istanbul.

Le président de Cités Unies France est Michel Delebarre, ancien ministre d'État et sénateur-maire de Dunkerque.

www.cites-unies-france.org



IDHIL

L'Institut des Hautes Etudes sur l'Action Internationale des Villes et Gouvernements Locaux (IDHIL) a été créé à Grenoble en 2008. Partant du constat que les politiques de « coopération décentralisée » devaient devenir des politiques publiques à part entière, le projet de l'IDHIL consiste à mobiliser la recherche en sciences sociales en vue de structurer cette nouvelle action publique (désormais désignée comme étant l'Action Internationale des Collectivités Territoriales ou AICT). Depuis sa création, l'IDHIL a organisé de nombreux séminaires internationaux et a créé une revue en ligne (www.idhil.org).

Les recherches conduites ou suscitées par l'IDHIL relèvent de la recherche-action. Il s'agit en effet dans sa démarche d'impliquer les acteurs qui ont en charge la conduite des politiques d'AICT.

L'IDHIL est résolument engagé dans le colloque de Grenoble qui est réalisé en partenariat avec CUF et Sciences-Po Grenoble. Ce colloque devrait marquer une étape dans la mobilisation des chercheurs sur la nouvelle politique publique et sensibiliser les acteurs de l'AICT aux enjeux de la recherche dans la définition et la mise en œuvre de l'AICT.



Sciences Po Grenoble

Créé en 1948, Sciences Po Grenoble fait partie du réseau des Instituts d'études politiques, au nombre de dix sur l'ensemble de la France.

Les instituts d'études politiques, appartenant à la catégorie des grandes écoles par leur mode de sélection, coordonnent leurs politiques de développement sous l'égide de la Fondation nationale des Sciences politiques. Jean-Charles Froment est le directeur de Sciences Po Grenoble depuis mai 2012.

Sciences Po Grenoble associe une formation intellectuelle ambitieuse, un enseignement pluridisciplinaire et un suivi personnalisé des étudiants. Une importante réforme du 1er cycle est engagée depuis la rentrée 2013 qui renforce l'interdisciplinarité, l'internationalisation et la professionnalisation des étudiants.

Sciences Po Grenoble occupe une place de premier plan dans le champ de la recherche en sciences politique, administrative et sociale. Le laboratoire sur lequel il s'appuie, PACTE (Politiques publiques, ACtion politique, TErritoires), est l'une des plus importantes unités de recherche française.

